

Introduction

François Charbonneau

Volume 14-15, numéro 2-1, printemps–automne 2014

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a 50 ans : période révolue ou projet inachevé ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Charbonneau, F. (2014). Introduction. *Mens*, 14-15(2-1), 7–11.
<https://doi.org/10.7202/1035525ar>

Introduction

François Charbonneau
Université d'Ottawa

Lancée en 1963 par le gouvernement de Lester B. Pearson, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission BB), également connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton, a profondément marqué la vie des Canadiens. Jamais, sans doute, une commission d'enquête au Canada n'a-t-elle eu une influence aussi significative. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la commission BB a donné lieu à un débat fondamental sur l'identité canadienne, la situation des Canadiens français et l'avenir du français au pays. Qu'il s'agisse de la *Loi sur les langues officielles* (1969) ou, alors, de l'énoncé de politique sur le multiculturalisme, plusieurs transformations s'inscrivant dans la foulée de la Commission ont jeté les bases de la nouvelle identité canadienne, dorénavant détachée de son passé monarchiste et britannique. Au cœur de cette identité, les Canadiens français trouvaient une place de choix aux côtés d'autres groupes ethniques ayant contribué à l'édification du pays.

L'époque de la commission BB est associée au renouvellement de la fédération, à la recherche d'une réconciliation entre les nations fondatrices, à la mise en place d'un nouveau régime de citoyenneté et à ce que l'on nommerait aujourd'hui « l'ouverture du pays sur le monde ». La mise en place – même partielle – des recommandations de la Commission a offert au pays une nouvelle grammaire politique : dualité linguistique, multiculturalisme, bilinguisme, constitution, formule d'amendement et *tutti quanti*. Mais la Commission n'a pas tout réglé : elle s'est plutôt présentée comme la première véritable secousse contre l'ancien édifice constitutionnel canadien. Pendant près d'une trentaine d'années par la suite, les Canadiens ont été

engagés dans un dialogue – souvent polarisant et houleux – sur les modalités de la mise en place des nouveaux aménagements proposés par cette réflexion fondamentale *sur les fins du Canada*, issue de la commission BB. Tant la mise en œuvre des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme, que les incessantes discussions de nature constitutionnelle de la conférence de Victoria jusqu'à la commission Pepin-Robarts, des référendums québécois en passant par l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, de l'accord du lac Meech jusqu'à Charlottetown, ont été des moments forts de ce dialogue. Cette époque, pourtant, semble révolue.

Que reste-t-il, en effet, des enseignements de la commission BB ? Si ces débats sont derrière nous, ils continuent d'inspirer la critique du fédéralisme au Québec, l'action des minorités francophones hors Québec et le débat sur le multiculturalisme canadien. Or, en 2006 et en particulier en 2010, l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur semble marquer la fin des débats sur l'identité canadienne. Qu'en est-il au juste ? Comment expliquer le retour aux symboles monarchistes et à l'héritage militaire du Canada ? Ce retour en arrière vise-t-il à liquider l'héritage des années 1960 ?

C'est pour répondre à quelques-unes de ces questions qu'a été tenu, en mai 2013, un colloque visant à célébrer le 50^e anniversaire de la commission BB. Organisé par Linda Cardinal, François Rocher, Rémi Léger et François Charbonneau, il a permis à près d'une quinzaine de chercheurs de faire le point sur ces questions. Le lecteur a entre les mains les meilleurs articles issus de ce colloque que la revue *Mens*, après processus de révision à l'aveugle, a généreusement accepté d'accueillir en ses pages. S'y ajoutent deux articles, ceux de Valérie Lapointe-Gagnon et de Stéphanie St-Pierre, dont les recherches actuelles touchent à des aspects centraux de l'histoire de la commission BB.

Le premier texte de ce numéro est signé par Daniel Bourgeois et s'intéresse à la manière dont on a assuré le suivi des recommandations relatives à la transformation de la fonction publique fédérale dans les années 1970. Il nous permet de saisir l'acuité de la lecture faite par la commission BB en ce qui a trait aux mesures de

transformation nécessaires pour rendre la fonction publique du Canada compatible avec le principe nouvellement affirmé de l'égalité des peuples canadiens. Si la réalité d'aujourd'hui ne répond, pourtant, que difficilement à cet idéal, c'est que la mise en œuvre des recommandations visant à transformer l'appareil fédéral a été confiée à une fonction publique en partie réfractaire aux changements, en particulier au plus important d'entre eux, la création des districts bilingues.

Je propose, pour ma part, un texte sur la réflexion qu'a menée la commission Laurendeau-Dunton sur la Ville d'Ottawa. Une équipe de recherche entière sera, en effet, consacrée uniquement à la capitale du pays en tant que *lieu de vie* pour les anglophones et les francophones du pays. Cette équipe a accouché du cinquième tome du rapport final de la Commission dédié aux transformations à apporter à la capitale fédérale. Si la Commission a envisagé des scénarios radicaux visant la transformation de la Ville, allant de la création d'un district à la manière du District of Columbia américain jusqu'à la création d'une onzième province, l'équipe de recherche a émis des recommandations, somme toute, minimalistes. Je crois, sur la base de recherches menées dans les fonds d'archives de la commission Laurendeau-Dunton et de la Ville d'Ottawa, que ce changement de cap s'explique, en bonne partie, parce que la Municipalité d'Ottawa a été un lieu important de résistance aux travaux de la Commission.

Christophe Traisnel et Anne-Andrée Denault s'intéressent, pour leur part, à l'écart qui s'est creusé entre les intentions de la commission BB eu égard à la reconnaissance du Canada français et à ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Si le mot « reconnaissance » ne fait pas partie du vocabulaire de la Commission, on peut néanmoins comprendre les intentions de celle-ci à travers ce paradigme. André Laurendeau et Davidson Dunton cherchent, en effet, une façon d'assurer l'égalité des peuples du Canada, égalité que recherchaient, depuis au moins la Confédération canadienne, les francophones du pays. Les auteurs montrent que la dynamique canadienne des cinquante dernières années, avec notamment l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* et la *Charte canadienne des droits et libertés*, a provoqué, au Canada

et chez les communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec, l'abandon progressif de la recherche de reconnaissance et l'apparition d'une approche axée sur la « protection » linguistique.

Valérie Lapointe-Gagnon s'intéresse à un aspect que l'on a tendance à oublier lorsque l'on s'intéresse à la commission Laurendeau-Dunton : sa genèse. Alors que l'on soutient que la mise sur pied de la Commission en 1963 constitue une réponse presque improvisée du gouvernement fédéral à la montée du nationalisme québécois, Lapointe-Gagnon y voit plutôt la suite logique d'une série de réflexions qui se développera immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, sur les transformations jugées nécessaires à la fédération canadienne. L'auteure nous offre un texte éclairant, qui remet en question l'idée que la Commission tombe, en quelque sorte, du ciel et nous permet de voir qu'elle est l'aboutissement de plus d'une vingtaine d'années de réflexion dans les cercles à la fois intellectuels et politiques sur la meilleure manière de mettre fin à l'isolement relatif des deux peuples fondateurs du Canada.

Srilata Ravi et Claude Couture prennent comme point de départ un aspect que l'on passe parfois sous silence lorsque l'on étudie la commission BB, à savoir l'inscription coloniale du Canada dans un empire alors en voie de démembrement. Les Canadiens d'aujourd'hui, en particulier les plus jeunes générations, peineront sans doute à se le représenter, mais le Canada a longtemps été un pays britannique se concevant d'abord comme la plus fidèle des colonies de Sa Majesté. En ce sens, la commission BB est non seulement une tentative de trouver la voie par laquelle on peut accorder une égalité de statut entre Canadiens anglais et Canadiens français, mais également une réflexion douloureuse sur ce que doit être le Canada alors qu'éclate l'Empire britannique. La thèse audacieuse, et non moins convaincante, des auteurs est que loin de tourner le dos à son passé impérial, le Canada d'aujourd'hui – bien qu'en en oubliant la source – a, en quelque sorte, intériorisé les aspects les plus fondamentaux de l'impérialisme britannique. S'il existe encore des résistances à la reconnaissance du bilinguisme et à une égale reconnaissance du

caractère national du Canada français, c'est essentiellement, pensent les auteurs, parce que le Canada reste encore aujourd'hui marqué par cette mentalité héritée de l'époque coloniale.

C'est à Stéphanie St-Pierre que revient la tâche de clore ce dossier. L'auteure s'est intéressée à la manière dont les communautés francophones du Canada se représentaient l'histoire canadienne au moment de la commission Laurendeau-Dunton. Par un patient travail archivistique dans les mémoires présentés à la Commission, St-Pierre a cherché à comprendre comment les associations ou groupes représentant les francophones du Canada s'expliquent l'histoire canadienne et comment cette compréhension influence les transformations qu'ils souhaitent voir advenir. Ce travail montre que, contrairement à ce que l'on pourrait être amené à penser, les associations francophones du Canada ne partagent pas une vision unique de l'histoire canadienne. En d'autres termes, les Canadiens français ne forment pas un bloc monolithique partageant une même vision, ni du passé ni de l'avenir du Canada.

Ne reste plus qu'à remercier la revue *Mens*, et en particulier son directeur Harold Bérubé, d'avoir appuyé sans réserve et dès le début le projet de ce numéro dont la lecture plaira, je l'espère sincèrement, à ses lecteurs.